

**DOSSIER DE PRESSE**  
**MARDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020**

**Rentrée 2020-2021**

**COLLÈGES : UNE RENTRÉE  
SOUS LE SIGNE DE LA  
SÉCURITÉ SANITAIRE**

**Ici, c'est  
l'Ain !**

**AIN**<sup>01</sup>  
le Département

# « Mobilisés pour la réussite des collégiens »

La crise sanitaire liée à la Covid-19 a fortement perturbé l'ensemble de notre société, et notamment la fin de l'année scolaire 2019-2020. Le Département a répondu présent dès les premiers jours pour accompagner l'ensemble des collèges et mettre en sécurité personnels et élèves dès la réouverture le 11 mai en distribuant nombre d'équipements de protection individuels (EPI) et produits désinfectants.

Alors que le virus circule toujours, pour cette rentrée d'année scolaire, nous restons pleinement mobilisés pour garantir la sécurité des élèves et leur permettre de disposer des meilleures conditions de réussite, en leur distribuant notamment deux masques réutilisables.

Au delà, et selon l'INSEE, l'Ain aura la 3<sup>e</sup> plus forte croissance démographique entre 2013 et 2050. C'est aussi pourquoi le Département se doit de porter une ambition forte pour l'éducation et la réussite scolaire des jeunes. Il s'est engagé dans un « Plan collèges » qui prévoit des investissements conséquents en matière de construction, restructuration et rénovation d'établissements.

Avec en moyenne un nouveau collège par an, il poursuit ses investissements pour permettre aux élèves et à l'ensemble de la communauté éducative de travailler dans des établissements fonctionnels.

Si le Département a en charge la construction, l'entretien et l'équipement en matériel des collèges, il s'engage au-delà de ses compétences obligatoires et intervient aussi dans la vie quotidienne des collégiens et de leur famille : restauration, accompagnement éducatif, orientation, activités extra-scolaires...

Tout d'horizon des dispositifs mis en place par le Conseil départemental de l'Ain pour que chaque jeune puisse développer ses compétences, forger sa personnalité et disposer des meilleures conditions de réussite.



**Jean Deguerry**

Président du Département de l'Ain  
Conseiller départemental du canton de Nantua



**Martine Tabouret**

Vice-présidente du Département de l'Ain  
chargée des affaires scolaires, des collèges,  
de la jeunesse et de l'enseignement supérieur

# Collèges : le Département face à la crise sanitaire

## Une rentrée en toute sécurité

Avant leur réouverture le 11 mai, l'ensemble des collèges publics du département ont été dotés par le Département en équipements de protection individuel (EPI) et en produits désinfectants en quantité suffisante jusqu'aux vacances d'été. Cela a représenté un budget total : 60 000 €

Cette dotation était composée de :

- 36 000 masques
- 320 visières
- 7 300 charlottes
- 15 000 gants
- 1 500 flacons de 500 ml de solution hydro alcoolique + 1 415 litres de solution hydro alcoolique pour recharger les flacons
- 582 flacons de sprays désinfectants + 1625 litres de désinfectant pour recharger les flacons
- 2 100 bobines de papier prédécoupé

La distribution, effectuée en deux fois (avant la rentrée des enseignants puis avant la rentrée des élèves) a été assurée par les services du Département.

### À l'heure de la reprise des classes en septembre

Les collèges disposent de dotation de leur ministère pour l'approvisionnement en produits désinfectants et en EPI.

Toutefois, si des collèges rencontraient des difficultés, le Département a largement anticipé et est en capacité de fournir le matériel et les équipements nécessaires pour ses agents et même au-delà jusqu'à la fin de l'année.

Le Département a par ailleurs fourni deux masques réutilisables à l'ensemble des 36 000 collégiens pour garantir la sécurité des élèves et venir en soutien aux familles en difficulté.

## Plan collèges : des chantiers en action malgré la crise sanitaire

L'ensemble des programmes d'investissements ont été impactés par la crise sanitaire liée au Covid-19 : retard dans les travaux, les consultations, les études ou les concours de maîtrise d'œuvre. Néanmoins, les efforts du Conseil départemental, des bureaux d'études et des entreprises ont été soutenus pour assurer une reprise rapide des chantiers.

### COLLÈGES NEUFS - EXTENSIONS :

- **Collège de Valsershône** : poursuite des travaux de construction // Ouverture prévue en septembre 2021.
- **Collège de Saint-Didier-de-Formans** : finalisation des procédures réglementaires environnementales // Ouverture prévue à la rentrée 2023.
- **Collège de Péron** : concours d'architectes « phase projets » en cours // Ouverture prévue à la rentrée 2023.
- **Collège d'Ornex** : études de programmation en cours // Ouverture prévue à la rentrée 2024.

### RÉHABILITATIONS – RESTRUCTURATIONS :

- **Collège de Villars-les-Dombes** : études d'avant-projet en cours avec l'équipe de maîtrise d'œuvre pilotée par les architectes Delers, Dosse et Bel Air architecture.
- **Collège de Péronnas** : concours d'architectes « phase projets » en cours, choix du lauréat à l'automne 2020, puis démarrage des études.
- **Collège d'Ambérieu-en-Bugey** : lancement des études de programmation fin 2020.
- **Collège de Miribel** : lancement des études de programmation en 2022.



Collège de Valsershône

Après la période de confinement, j'ai souhaité faciliter la reprise rapide de l'activité des entreprises prestataires du Département. Le collège de Valsershône fait partie des 150 chantiers relancés par le Département le 24 avril dernier. Je considère que le Département est pleinement dans son rôle quand il s'agit de participer au soutien des acteurs économiques

**Jean Deguerri**  
Président du Département de l'Ain



## Importantes opérations de maintenance

Outre la construction des collèges, le Département a en charge l'équipement des salles de classes (mobilier, matériel informatique...), mais aussi l'entretien des établissements : réfection de l'étanchéité des toitures, remplacement des systèmes de sécurité incendie, réaménagement des cuisines (plonge, ligne de self, remplacement des fours ou des réfrigérateurs...), travaux de peinture, pose de carrelage, achat de mobilier, rénovations des salles de sciences... Un budget annuel d'environ 4 M€ est consacré à ces travaux d'entretien et de maintenance.

### ÉTUDES EN COURS :

- **Collège Antoine Chintreuil à Pont de Vaux** : création de salles de classes supplémentaires, construction d'un préau, mise en conformité de la sécurité incendie, amélioration énergétique et de l'étanchéité, travaux d'accessibilité, extension du réfectoire...
- **Collège Roger Vailland à Poncin** : construction de la demi-pension

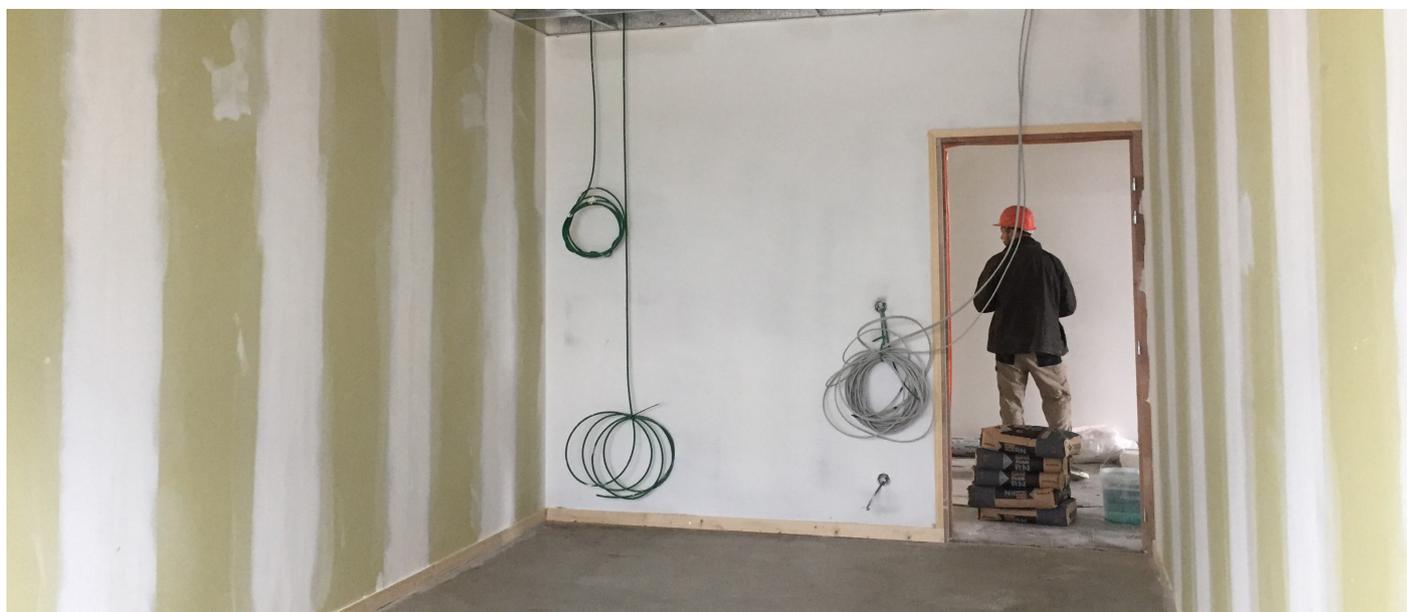
### TRAVAUX EN COURS :

- **Collège Bel Air à Thoisy** : travaux de rénovation thermique et réfection du chauffage / Fin des travaux prévue en décembre / Coût de l'opération 600 000 € TTC
- **Collège Roger Vailland à Poncin** : travaux de rénovation thermique et réfection du chauffage, installation de VMC / Travaux intérieurs réalisés, travaux de la chaufferie en cours / Coût de l'opération 960 000 € TTC
- **Collège Le Joran à Prévessin-Moens** : travaux de construction d'un préau, de sanitaire et de réaménagement de l'infirmerie / Coût de l'opération : 420 000 € TTC
- **Collège du Renon à Vonnas** : réaménagements intérieurs avec la création d'une salle de classe au-dessus du CDI / 2<sup>e</sup> tranche de travaux reportée à l'été 2021 compte tenu des contraintes sanitaires / Coût de l'opération 200 000 € TTC

## Autres travaux de maintenance

- **Collège de Vonnas** : réaménagement et mise en accessibilité des salles de sciences / 50 000 €
- **Collège de Divonne-les-Bains** : agrandissement et mise en accessibilité des salles de sciences / 20 000 €
- **Collège de Nantua** : fermeture du préau extérieur / 30 000 €  
Remplacement du lave-vaisselle / 35 000 €
- **Collège de Jassans-Riottier** : rénovation du CDI / 50 000€
- **Collège de Saint-André-de-Corcy** : remplacement de la ligne de self / 45 000€
- **Collège de Leyment** : acquisition d'un lave-batterie / 20 000 €
- **Collège Thomas Riboud de Bourg-en-Bresse** : remplacement d'une sauteuse gaz / 25 000 €
- **Collège de Pont-de-Veyle** : remplacement d'une sauteuse électrique / 25 000 €
- **Collège de Ceyzériat** : remplacement d'une sauteuse gaz / 15 000 €
- **Collège de Saint-Denis-lès-Bourg** : remplacement d'une sauteuse gaz / 15 000 €
- **Collège de Gex** : remplacement d'une friteuse gaz / 6 000 €
- **Collège de Montceaux** : acquisition d'une friteuse gaz / 13 000 €
- **Collège de Montréal-la-Cluse** : remplacement du meuble chaud bain marie / 9 000 €

**Signalétique spécifique, équipement des salles et des escaliers, adaptation des sanitaires... le Département poursuit son programme de mise aux normes d'accessibilité des collèges. Un budget de 250 000 € y est consacré en 2020.**



# Chéquier jeunes 01 : un coup de pouce de 100 € pour les familles !



**36 000 collégiens aindinois ont reçu, ou vont recevoir dans les prochains jours, à leur domicile, leur Chéquier jeunes 01. D'une valeur globale de 100 €, c'est un coup de pouce non négligeable pour les parents lors de la rent.**

Lancé en septembre 2017, le Chéquier jeunes 01 étoffe constamment l'offre de bons d'achat ou réductions avec, à ce jour, 740 partenaires conventionnés (associations sportives, culturelles, cinémas, librairies...) dans l'Ain.

Le Chéquier Jeunes 01 est composé de 50 € de bons d'achat (jusqu'à 25 € pour les activités sportives et jusqu'à 25 € pour les activités culturelles) et 50 € d'offres promotionnelles. Il permet aux jeunes de l'Ain inscrits en classe de niveau collège (collèges, Maisons familiales rurales, Instituts médico-éducatifs...) :

- de financer l'inscription dans un établissement d'enseignement artistique ou dans un club de sport,
- de bénéficier de réductions pour des manifestations culturelles ou sportives,
- de financer l'achat de livres, l'entrée dans des concerts, festivals, piscines, structures de sports de nature...

## Favoriser l'épanouissement et la réussite des jeunes

Le Département assure la définition de la carte scolaire (secteurs de recrutement des collèges publics), la construction, la rénovation et l'entretien de l'ensemble des collèges publics dont il est le propriétaire. Il lui incombe également le versement des budgets de fonctionnement aux collèges, la prise en charge des infrastructures numériques et des équipements informatiques des collèges publics, la gestion de 450 agents dans les collèges (cuisine, entretien, maintenance, accueil). Il consacre par an 19 M€ pour le fonctionnement des collèges, hors investissements en bâtiments et matériels informatiques.

Le Département mène une politique ambitieuse d'accompagnement éducatif afin que chaque collégien puisse devenir un citoyen responsable, autonome, engagé, actif et ouvert sur le monde. Zoom sur quelques dispositifs...

**La crise sanitaire a bouleversé l'organisation des collèges en fin d'année scolaire dernière.**

*Pour permettre la continuité pédagogique, le Département a prêté des ordinateurs aux familles qui en avaient besoin. Par ailleurs, pour permettre une réouverture des collèges et la reprise des services de restauration à la mi-mai, nous avons également fourni aux établissements des solutions hydro-alcooliques, des produits désinfectants, des équipements individuels (visières de protection, masques, charlottes, gants) pour les 450 agents départementaux travaillant dans les collèges (agents d'accueil, de cuisine, de maintenance, d'entretien). En cette rentrée 2021, nous veillerons à assurer la sécurité sanitaire des élèves et des personnes pédagogiques, administratifs et techniques.*

**Martine Tabouret**

Vice-présidente du Département de l'Ain  
chargée des affaires scolaires, des collèges,  
de la jeunesse et de l'enseignement supérieur

Promouvoir le développement durable et la prise en compte des enjeux environnementaux comme la lutte contre le gaspillage sous toutes ses formes, la préservation de la ressource en eau, l'hygiène, la santé et la qualité alimentaire...



### COLLEGIENS, ACTEURS DU DEVELOPPEMENT DURABLE

- > **92 700 €** versés pour soutenir les projets d'éducation au Développement Durable.
- > **144 projets** ont été subventionnés par le Département et organisés par **33 collèges en 2019-2020.**

Exemples : étude du milieu naturel autour du collège (collecte, fabrication d'herbier, lecture de paysages, classification des espèces naturelles), création d'espaces dédiés (jardins, étang pédagogique, mare à papillons), fabrication de poulailler ou d'hôtel à insectes, cycle sur la gestion de l'eau ou la collecte des déchets et le tri, sorties géologiques, réalisation d'un sentier d'interprétation de la richesse naturelle autour d'un cours d'eau...

Promouvoir les valeurs de la République, de citoyenneté, de civisme, de liberté, de laïcité, en réaffirmer le caractère émancipateur qui permet de différencier l'esprit critique de la stigmatisation, la culture de l'obscurantisme, la force du droit de la violence et de l'arbitraire.



### PORTER ET FAIRE VIVRE LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

- > **49 collèges** ont été soutenus pour la réalisation de 160 projets citoyens en 2019-2020

Exemples : des sorties pédagogiques au Mémorial des enfants d'Izieu ou au musée de la Résistance et de la Déportation à Nantua, un enseignement pratique interdisciplinaire autour des 2 guerres et des lieux de mémoire, un travail filé sur l'année autour de l'égalité filles/garçons, la lutte contre les discriminations, assister à une pièce de théâtre sur le témoignage d'une résistante déportée de l'Ain sont des actions réalisées dans le cadre de cet appel à projets.

Former les élèves de 3<sup>e</sup> aux opérations de 1<sup>er</sup> secours et aux gestes qui sauvent, aux secours civiques et à la prévention, en prenant en charge l'intervention du SDIS dans les collèges.



### SAVOIR SECOURIR

- > En 2019-2020, **8 150 jeunes** de 3<sup>e</sup> formés aux gestes qui sauvent (PSC1) par les pompiers du SDIS, l'Éducation Nationale et l'association UGSEL, en convention avec le Département.
- > **350 000 €** sont consacrés à cette action de prévention et d'éducation citoyenne.

Au cours de l'année 2019/2020, une enveloppe dédiée de 700 000 € a été allouée aux collèges pour accompagner près de 500 projets mis en place par les collèges. Cette aide départementale représente un montant de près de 20 € par collégien.



### DÉCOUVERTE DES LIEUX CULTURELS ET PATRIMONIAUX

- > **58 000 €** consacrés aux sorties de découverte du patrimoine culturel de l'Ain et de sa région, en 2019-2020.
- > **50 collèges** ont organisé plus de 160 sorties subventionnées par le Département.

Promouvoir la persévérance scolaire, le respect des règles et de l'autorité, l'engagement des élèves dans la vie de leur établissement et donc les valeurs de civisme. Chaque collégien retenu dans ce dispositif bénéficie d'un abonnement gratuit à une revue.



### PARCOURS MERITANTS

- > **116 963 €** pour la valorisation des parcours méritants des jeunes.
- > **2 280 parcours** ont été récompensés pour 2018-2019.

**NOUVEAU!**

### Cette année, la politique d'accompagnement éducatif est complétée par un nouveau dispositif : « Lien collèges-entreprises ».

L'objectif de cette aide départementale est de financer les sorties d'élèves pour, par exemple, visiter des entreprises de l'Ain ou des territoires limitrophes. Elle cible en priorité les élèves de 4<sup>e</sup> des collèges publics et privés sous contrat d'association de l'Ain. Un appel à projets permet également d'encourager les actions innovantes en matière d'orientation et favoriser l'esprit d'entreprendre des élèves.

# Avec Ain'formations Orientation : des clefs pour réussir du CAP à BAC+5



Pour aider les jeunes dans leur choix d'orientation et mieux les guider vers la vie active, le Département et ses partenaires (Chambre de commerce et d'industrie, Chambre d'agriculture, Chambre de métiers et de l'artisanat, Inspection académique, Centre d'information et d'Orientation et les fédérations de parents d'élèves) organisent, du 13 octobre 2020 au 12 janvier 2021, six rencontres dans les collèges et un salon, du 21 au 23 janvier 2021 : « Ain'Formations Orientation - Des clés pour réussir du CAP à Bac +5 ».

## • D'OCTOBRE À JANVIER : SIX RENCONTRES DE L'ORIENTATION DANS LES COLLÈGES

Ouvertes aux collégiens et à leurs parents, ces rencontres sont de véritables temps d'échanges. Elles permettent aux élèves de rencontrer des jeunes en formation qui témoigneront de leurs parcours et de leurs choix d'orientation. Des experts, représentant les différentes filières, sont également présents pour répondre aux questions du public.

- **13 octobre** - Collège Ampère - Oyonnax - 18h30
- **10 novembre** - Collège Paul Claudel - Lagnieu - 15h00
- **24 novembre** - Collège Georges Sand - Pont de Veyle - 15h00
- **8 décembre** - Collège Louise de Savoie - Pont d'Ain - 18h30
- **15 décembre** - Collège Jeanne d'Arc - Gex - 15h00
- **12 janvier** - Collège Lucie Aubrac - Ceyzériat - 18h30

## DU 21 AU 23 JANVIER 2021 : UN SALON DE L'ORIENTATION

Le salon Ain'Formations Orientation se tiendra à Ainterexpo à Bourg-en-Bresse, du 21 au 23 janvier 2021. Près de 450 professionnels et jeunes en formation sont présents sur le salon pour renseigner les visiteurs attendus. Durant trois jours, démonstrations et échanges avec des professionnels, des jeunes en formation, des enseignants de centres de formations, d'écoles, de lycées, d'universités, d'IUT permettront aux jeunes (collégiens, lycéens...) d'affiner leurs choix et de repartir avec des idées d'orientation, du CAP au BAC+5.

Tous ces événements seront organisés en tenant compte des dernières mesures de protection sanitaire recommandées par les autorités.

# AIN'FORMATIONS ORIENTATION

Des clés pour réussir du CAP à BAC +5

**DU 21 AU 23 JANVIER 2021**

AIN'TEREXPO | BOURG-EN-BRESSE  
8h30-16h30  
Entrée libre et gratuite

CCI AIN, MAJOU, La Région Auvergne-Rhône-Alpes, GRAND DÉPARTEMENT DE SAOÏE ET DE LA MONTAGNE, www.ain.fr

**AIN**  
le Département

# Accompagner les pratiques pédagogiques numériques

**Dans le cadre d'un dialogue avec les établissements scolaires et les autorités académiques, le Département adapte sa politique du numérique éducatif.**

Pour soutenir la pédagogie dans les collèges, le Département met à disposition de chaque collège un accès internet, une offre de services numériques sous forme d'ENT (Espace Numérique de Travail), des ordinateurs et une infrastructure informatique sécurisée.

L'impact de la technologie sur la pédagogie est particulièrement marqué lorsque chaque élève se trouve en position de produire des contenus numériques. C'est pourquoi, le Département de l'Ain a investi en 2018, dans l'achat de plus de 600 équipements mobiles sous forme de valises contenant 16 tablettes.

En 2019, le Département a acté la mise en œuvre d'un plan pluriannuel d'investissement numérique dans les collèges, représentant 7 M € sur la période 2019 – 2022, afin de renouveler le parc informatique des collèges et prendre en compte les nouvelles réalités des usages numériques dans les collèges. Une dotation type par collège a été définie. Elle est composée d'équipements en vidéoprojecteurs dont



© Jean-François Basset

la moitié sont interactifs, de tablettes (classes mobiles) auxquelles les collèges peuvent avoir accès via un appel à projet, d'une extension du parc d'ordinateurs dans les salles spécialisées, dans les salles d'études, dans les salles multimédias, d'une imprimante 3D par collège.

## Manger local à la cantine

**Offrir une restauration de qualité, avec des produits frais et locaux, en proposant des tarifs maîtrisés aux familles : telles sont les priorités du Département qui s'investit fortement dans la plateforme Agrilocal.**

Agrilocal est une plateforme de mise en relation entre fournisseurs de produits agricoles locaux (producteurs, artisans, entreprises locales) et acheteurs de la restauration collective. Elle permet aux services de restauration des collèges d'accroître l'approvisionnement en produits locaux et de saison et de soutenir l'économie et l'agriculture locales.

La mise en service de la plateforme Agrilocal01 a eu lieu en mars 2016. Elle est accessible à l'ensemble des collèges du département, que le service de restauration scolaire soit autogéré par l'établissement avec du personnel départemental ou concédé à une société spécialisée dans la restauration collective.

Sur l'année scolaire 2019-2020, le montant des achats des collèges sur la plateforme a été supérieur à 600 000 € et s'inscrit en constante progression depuis la mise en service de la plateforme.

En deux années, le Département de l'Ain est devenu le 2<sup>e</sup> contributeur de France et a pour objectif d'augmenter le volume de marchandises issues des circuits courts dans les services de restauration des collèges. Cet objectif s'inscrit dans le cadre du soutien à l'économie locale et d'une



démarche de valorisation de patrimoines culinaires, de la découverte de goûts ainsi que du travail des équipes de restauration.

En parallèle, le Département s'engage à maintenir des tarifs maîtrisés pour les familles. Grâce à la participation financière du Département, les tarifs de la restauration scolaire sont maîtrisés et ne peuvent pas excéder 3,50 € par repas.

### CONTACT PRESSE

Conseil départemental de l'Ain – Direction de la communication  
Céline Moyne-Bressand \* tél. 07 85 57 56 38 \* celine.moyne-bressand@ain.fr

[www.ain.fr](http://www.ain.fr)

